

# Apprenons à nous connaître : les agriculteurs et les élus vous informent

Lettre d'information aux habitants du Pays Sud-Grésivaudan

## LA PRODUCTION DE NOIX... ... MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA COMPRENDRE

Le noyer est un arbre rustique, qui demande peu d'interventions phytosanitaires comparativement aux autres productions arboricoles. Toutefois, les standards souhaités par une majorité de consommateurs impliquent de mettre en œuvre une protection phytosanitaire pour obtenir un fruit sans défaut.

### UNE NÉCESSAIRE PROTECTION DES FRUITS... ... FACE AUX NOMBREUSES MENACES

*"Vous vous posez des questions sur l'agriculture locale, sur votre environnement ? Afin d'améliorer la communication entre le milieu agricole et le grand public, nous vous proposons de découvrir un volet important de l'agriculture du Sud-Grésivaudan : la production de noix. Cette fiche d'information vous permettra de mieux appréhender les contraintes auxquelles sont confrontés les nuciculteurs de notre région mais aussi de rappeler certaines "règles de bonnes conduites".*

*Bonne lecture !*

**Raphaël GAILLARD**  
Agriculteur à St-Vérand,  
Président du Comité  
de Territoire Sud-Grésivaudan.

Le producteur de noix doit obtenir une production régulière et de qualité pour vivre de son métier. Pour cela, il doit lutter contre les maladies et autres ravageurs. Il s'appuie sur un bulletin d'avertissement rédigé par tous les techniciens spécialisés dans le noyer. Il est publié par la Chambre d'Agriculture de l'Isère et envoyé aux abonnés afin de guider les interventions. Les techniciens interviennent également sur les exploitations. La station d'expérimentation (SENuRA) à Chatte travaille sur la noix et produit des données techniques pour les producteurs.

#### • L'ANTRACHNOSE

Ce champignon fait tomber les feuilles des arbres et pénalise ainsi le calibre des fruits de l'année et réduit la formation des bourgeons qui formeront les fruits de l'année suivante.

Le producteur doit protéger ses arbres uniquement dans les vergers sensibles. Il ne traite que si les arbres sont en période à risque (débourrement fin avril-début mai) et en période de risque de pluie et de contamination par le champignon.

Certains producteurs broient les feuilles l'hiver car le champignon se conserve sur les feuilles mortes ; cela évite un traitement au printemps.

#### • LA BACTÉRIOSE

Cette bactérie provoque une tache noire et fait tomber les fruits. Jusqu'à 50 % des fruits peuvent être touchés dans les vergers sensibles.

La protection des arbres se fait en mai uniquement en périodes de risques par de la bouillie bordelaise. Il s'agit d'un élément naturel par ailleurs utilisé en Agriculture Biologique.

#### • LE CARPOCAPSE

C'est le même ver qui attaque la pomme. Les producteurs piègent les papillons afin de savoir quand intervenir. Il y a deux périodes de vol : une en juin et l'autre en août.

Des produits très spécifiques à ce ver sont utilisés afin de respecter les autres insectes. Un produit biologique est également largement utilisé. Une méthode de lutte biologique est actuellement appliquée (la confusion sexuelle). Elle consiste à désorienter les papillons en saturant l'ambiance du verger par une hormone naturelle, les papillons ont donc du mal à se retrouver.

#### • LA MOUCHE DU BROU

D'origine américaine, c'est un parasite réglementé dont la lutte est obligatoire par arrêté préfectoral. Cet insecte a fait chuter jusqu'à 80 % des fruits.

Les producteurs ont demandé et obtenu de l'État une dérogation pour utiliser quatre produits dont deux homologués en Agriculture Biologique. Des pièges (jaunes) permettent de piéger la mouche et de déterminer les dates de traitements.



## LES RÈGLES D'APPLICATION DES TRAITEMENTS ET DES EFFLUENTS

### Le réglage des appareils

De nombreux producteurs font contrôler la qualité de pulvérisation de leur appareil depuis plusieurs années par leur technicien. Les atomiseurs sont testés afin de vérifier les volumes épanchés et la qualité de la répartition du produit. Un contrôle obligatoire est en place depuis 2009.

### Quand traiter ?

Les producteurs traitent souvent tôt le matin ou tard le soir car ce sont les périodes où il y a le moins de vent. Le traitement doit se faire avec un vent inférieur à 19 km/h. Les périodes de traitement sont donc restreintes.

Le producteur ne traite pas non plus au bord des cours d'eau, une distance est indiquée pour chaque type de produit.

En respectant ces règles, l'agriculteur s'assure que son traitement reste sur sa parcelle.

### Pourquoi l'agriculteur se protège-t-il ?

Il manipule les produits purs avant de les diluer pour les épancher. De plus, il est directement en contact avec la pulvérisation quand il est sur son tracteur.

Il ne faut pas pénétrer dans les vergers après traitements mais respecter un délai d'attente indispensable.

### Un épandage réglementé

Le lisier ou purin ne peut être épandu à moins de 100 m des habitations. Pour le fumier, cette distance est ramenée à 50 m et réduite en cas de compost de fumier à 10 m.

## L'IRRIGATION DES NOYERS

### Pourquoi irriguer les arbres ?

Le consommateur demande des fruits de gros calibres et la noix n'échappe pas à la règle. Le producteur est donc payé en fonction de la qualité de son fruit (couleur du cerneau) mais aussi de son calibre. De plus, afin de vivre de son métier, il doit s'assurer de la régularité de la récolte. Au vu du climat très variable il doit donc anticiper les années sèches comme en 2003.

### Comment est gérée l'eau ?

Les producteurs ont fait le choix de matériels d'irrigation peu gourmands en eau de type goutte à goutte ou petits jets.

Par contre, quand ils font le choix de grands jets qui répartissent l'eau sur l'ensemble de la surface racinaire de l'arbre, la gestion de l'eau permet d'ajuster les quantités apportées. L'évaporation sous les arbres est très faible car le feuillage est très dense.

Les producteurs calculent les besoins en eau en faisant un bilan hydrique. Certains ont des sondes pour quantifier l'eau dans le sol. Pour les autres, le bulletin d'avertissement donne des mesures d'humidité du sol.



## VOUS AVEZ AUSSI DES DEVOIRS

### Le respect des vergers

Un verger de noyers demande un investissement considérable. La récolte est le revenu annuel de l'agriculteur : glaner des noix, c'est amputer ce revenu.

La pelouse sous les arbres est une nécessité pour le producteur. La ramasseuse est efficace sur sol parfaitement plat et bien enherbé. Car, ramasser trop de terre et de pierres détériore le matériel de récolte et de lavage. Il faut donc éviter de traverser les vergers avec des chevaux (les sabots marquent le sol et les noix restent dans les trous ainsi formés). De même les quads et les motos arrachent l'herbe, formant également des trous qui pénalisent la récolte et abîment le broyeur à herbe qui se trouve à broyer de la terre. Attention aussi aux arroseurs : ils sont très fragiles et demandent un gros travail de suivi par les agriculteurs.

### REPÈRES

- Le territoire de la Noix de Grenoble couvre 7000 hectares le long de la Vallée de l'Isère : l'Isère (80 %), la Drôme (19 %) et la Savoie (1 %).
- La Noix de Grenoble, mélange des variétés Franquette, Mayette et Parisienne, bénéficie d'une reconnaissance en AOC depuis 1938.
- 1100 producteurs sont concernés et régulièrement contrôlés.
- 65 producteurs-expéditeurs et 12 entreprises commercialisent 8000 à 9000 T de Noix de Grenoble chaque année, dont 60 % à l'export.
- 25 hectares : surface de référence au niveau départemental d'une exploitation nucicole économiquement viable.